

ÉDITORIAL

Chers administrés,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An sont venues rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Soyons prudents et solidaires face à cette épidémie qui ne cesse de se répandre.

St Symphorien de Lay doit retrouver toute sa vitalité grâce à ses associations, à ses commerçants et artisans qui sont le moteur de la relance.

Je souhaite la bienvenue, la réussite aux nouveaux commerçants installés sur notre commune. Le Conseil Municipal est là pour aider et soutenir les porteurs de projets pour que notre village garde son dynamisme.

Pour cette nouvelle année, plusieurs projets vont se concrétiser et certains vont démarrer : le deuxième bâtiment du Quartier Plein Jour avec Loire Habitat, l'agrandissement de la cantine scolaire.

La réhabilitation de la salle de l'Espérance est à l'étude.

Le projet de réfection de la traversée du village par la RN7 est en cours et dès que nous aurons avancé, une réunion publique sera organisée.

L'élection du Conseil Municipal des enfants (CME) s'est déroulée le 22 Octobre 2021 et 9 enfants du CE2 au CM2 des 2 écoles ont été élus.

En ce début d'année, la population va être recensée, merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.

La Municipalité poursuit ses efforts pour un village, propre, fleuri où il fait bon vivre.

Mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre vous.

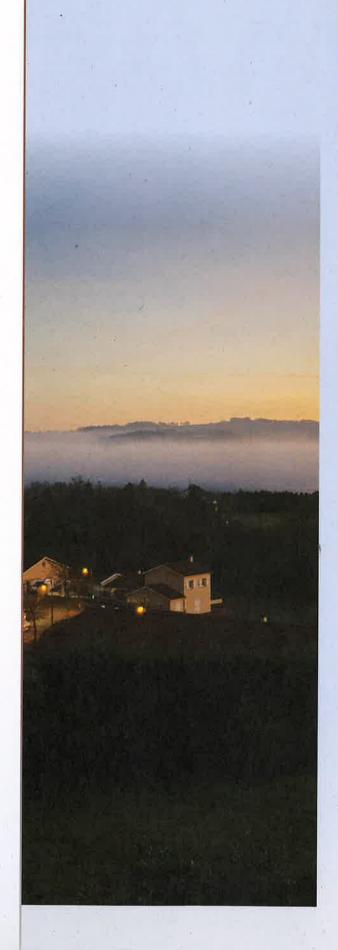
Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de nos voisins.

Soyons les artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin où vous découvrirez les actions qui ont été menées en 2021 et les projets pour 2022.

Bonne année 2022 à tous.

Mme GEAY Dominique Maire de St Symphorien de Lay



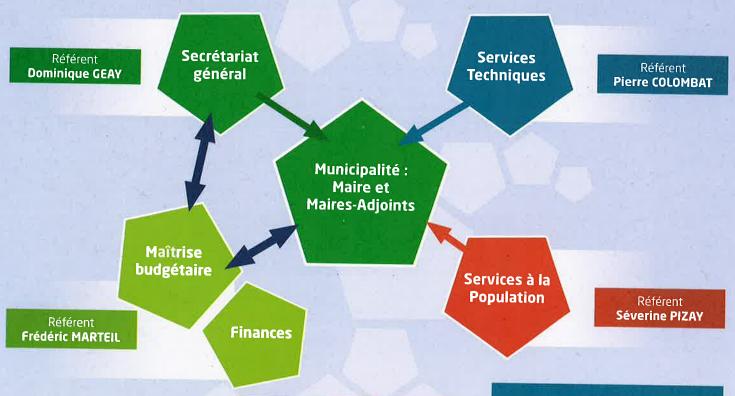
P E R S O N N E L C O M M U N A L

En 2021, 4 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite. Il s'agit de Jean-Paul PONTILLE, Patricia BESSY, Pierre JACQUETTON et Béatrice MAURIN. La Municipalité et l'ensemble du Conseil Municipal les remercient pour les services rendus et l'ensemble du travail accompli.

Ces départs ont donc entraîné des arrivées et des mouvements internes. Pour remplacer Jean-Paul et Pierre, le service technique a accueilli depuis septembre Steeve IMBERT, 32 ans, résidant à Lay. Un nouveau recrutement est envisagé en début d'année pour compléter l'équipe. Christophe COMBE, responsable du service a été agréé Agent de Surveillance de la Voie Publique, et Frédéric BRUSSATO a été affecté à l'entretien permanent du centre bourg.

Concernant le service à la population dont la responsabilité a été confiée à Denis SALAZARD, plusieurs mouvements internes ont eu lieu. Béatrice MAURIN a été remplacée par Maryline DADOLLE. Marie BRESSON dernière arrivée et qui avait un contrat précaire, a été confirmée en lieu et place de Maryline, sur différentes tâches d'entretien et l'appui à la cantine scolaire. Pour finir de compléter l'équipe, Nadège BRIZARD, résidente à Lay arrivera en début d'année. Enfin au sein du secrétariat de Mairie, Émilie MATTONI a pris ses fonctions aux finances et à la gestion du personnel à la place de Patricia BESSY.

L'ensemble de ces mouvements est accompagné d'une refonte des fiches de poste pour les agents et de la mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). L'organisation interne a également été revue et se décline dans le schéma ci-dessous.



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Sylviane PARDON (secrétaire générale)

Estelle DURVAL Anne TRAMBOUZE Émilie MATTONI

SERVICES À LA POPULATION

Denis SALAZARD

(Responsable de service)

Christine DUTEL
Marie-Danièle PIOT
Nadège BRIZARD
Marie BRESSON
Maryline DADOLLE
Sabine THEVENET

SERVICES TECHNIQUES

Christophe COMBE

(Responsable de service et ASVP)

Eric BOUGAIN
Frédéric BRUSSATO
Pascal CHABRY
Éric FESCHE
Steeve IMBERT
Jaynard JAVIER

COMMISSION INFRASTRUCTURES AMÉNAGEMENT PRÉVENTION





ABRIBUS

Lundi 9 août 2021, deux nouveaux abribus ont été installés avant la rentrée scolaire pour permettre aux élèves d'attendre le bus à l'abri des intempéries.

L'un à la Croix Bleue, au départ du chemin du Bouchet et l'autre à la Croix de Fer, près de la poêle géante. Ils ont été financés et installés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les socles en béton ont été réalisés par les employés communaux et financés par la commune.

REQUALIFICATION DE LA RN 7

Au cours de l'année 2021, la DIR Centre Est (Direction Interdépartementale des Routes) a informé la Municipalité de sa décision de procéder à la rénovation complète de la voirie dans toute la traversée du village.

Cette décision est importante car elle a conduit la Municipalité à engager une réflexion sur les aménagements complémentaires qui pourraient accompagner cette rénovation. Les derniers travaux importants sur la RN 7 datent de 1976.

Ainsi des études sont actuellement menées pour améliorer, sécuriser, végétaliser cet axe routier très fréquenté notamment par les poids lourds.

Les contraintes sont nombreuses : largeur minimale de la voirie imposée, circulation piétonne, accès PMR (Personne à Mobilité Réduite), stationnements pour les riverains ou commerces, place du vélo, réfection des réseaux...

La Municipalité et le CME souhaitent vous associer à ce projet majeur et accueillera avec intérêt vos suggestions pour son élaboration. Prochainement, nous vous préciserons sous quelle forme : affichages des esquisses en Mairie, boîte à idées... Les travaux seront importants sur les années 2022 et 2023 créant potentiellement des nuisances mais c'est une occasion unique qui s'ouvre pour renforcer l'identité de notre village et en améliorer la qualité de vie.

TRAVAUX SUR RN 7

ANTICIPEZ VOTRE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE GAZ

Des travaux d'aménagement de la voirie vont avoir lieu Route Nationale 7 :

Vos rues sont alimentées en gaz. A l'occasion des travaux, vous pouvez bénéficier de facilités de raccordement au réseau de gaz : votre raccordement à un prix préférentiel de : 208,49 € TTC au lieu de 416,98 € TTC à un prix préférentiel de : (hors coût d'encastrement si besoin)

Une fois ces travaux terminés, il sera plus difficile d'ouvrir de nouveau la chaussée pour raccorder votre logement au réseau public de distribution de gaz naturel et ce, pendant plusieurs années.

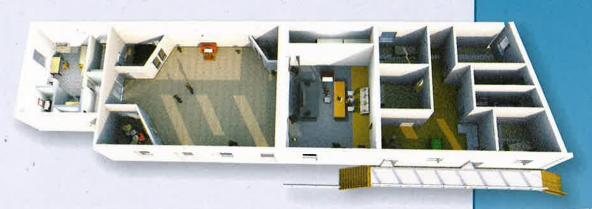
Le saviez-vous?

Le gouvernement a annoncé l'interdiction de renouveler et d'installer des chaudières au fioul dès le 1^{er} juillet 2022.

Une question?

Pour tout renseignement, quel que soit votre fournisseur, sur le raccordement, le gaz et ses usages, contactez votre expert GRDF de proximité :

Jean-François DEFAYE **06 22 66 78 69** - jean-françois.defaye@grdf.fr
ou rendez-vous sur grdf.fr



DEVENIR DE LA SALLE D'ŒUVRE

Un accord (pour une reprise par bail emphytéotique de la salle d'œuvre) a été trouvé entre la Mairie et l'association « l'Espérance », propriétaire des lieux. Les principales conditions sont :

- la salle ne doit en aucun cas être transformée pour créer des logements (sociaux ou autres),
- l'architecture et le gros œuvre de la salle doivent être conservés au maximum (ouvertures...),
- tant qu'aucune rénovation n'est lancée, la Commune s'engage à entretenir la salle pour garantir un état hors d'eau hors d'air.

Actuellement, un projet est en cours d'étude. **L'entreprise l'Hacienda**, dont les locaux sont actuellement basés à Sainte Colombe sur Gand, souhaiterait venir s'installer dans cette salle.

Les Studios de l'Hacienda, studio d'enregistrement et mixage professionnel résidentiel sont ancrés dans l'univers de la production musicale depuis 1984. Ils accompagnent les musiciens dans leur projet et les éclairent de leur expérience. Ils garantissent la qualité des captations comme des mixages et peuvent accueillir musiciens et techniciens à la demande pour des enregistrements en autonomie.

«Aux Studios de l'Hacienda on passe du temps pour enregistrer et mixer mais aussi pour discuter dans le hall autour d'un café, manger, et dormir, jusqu'à 8 personnes, dans le gîte attenant au studio, à dispositions des artistes.»

La Municipalité suit de près ce projet car il permettrait de réhabiliter cette salle qui est inutilisée depuis longtemps. Cela demande donc une rénovation du bâtiment et des pré-études sont en cours avec un architecte.







EGLISE

Un architecte et un économiste qualifiés dans la rénovation du patrimoine sont venus pour faire un diagnostic concernant l'église. En effet, notre église a constamment besoin d'être remise en état.

Cela prendra encore plusieurs années. Notre priorité sera tout d'abord de sécuriser l'édifice et de refaire la toiture du clocher sachant que celui-ci est difficile d'accès vu la proximité avec la Maison de Retraite.

COMMISSION INFRASTRUCTURES AMÉNAGEMENT PRÉVENTION

VOIRIE CIRCULATION

Nous soutenons toujours un programme important sur nos chemins communaux. En 2021, nous avons renouvelé les goudrons sur plusieurs secteurs :

- 360 m² ferme de Villonez
- 1020 m² Piron
- 345 m² Marigny
- 225 m² accès au cimetière
- 370 m² lotissement du viaduc
- ¶ 530 m² parking allée du Midi
- ◆ 550 m² rue du monument
- 1 760 m² Pramondon (proche Régny)

Soit un total de 5 160 m² pour un budget hors-taxe de 96 000 € avec :

- une aide du Conseil Départemental de 35 %,
- un coût au m² de 18,60 € hors-taxe,
- Un reste à charge communal de 12,10 € le m².



QUARTIER PLEIN JOUR

Lors d'une rencontre début décembre avec messieurs COUMERT (architecte) et COSTE de Loire Habitat, nous avons pris connaissance du nouveau projet du 2ème bâtiment du Quartier Plein Jour avec 10 logements adaptés PMR et 5 garages.

Le début des travaux est prévu cet été 2022 et la livraison du bâtiment en septembre 2023. Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir découvrir les plans en Mairie et éventuellement, faire une pré-inscription.

CHALETS LA ROCHE

Fin 2020, nous avions repris, pour cause de vétusté importante, la gestion de nos chalets à l'Auberge du Viaduc qui en avait la gérance. Depuis et après avoir pris conseil auprès de l'organisme départemental du bois «la Fibois», nous avons choisi de renforcer la structure de ceux-ci avec également une restauration importante des pièces à vivre, cuisines et salles d'eau. Nous terminons à ce jour la restauration de 2 d'entre eux avec un budget approximatif de près de 20 000 €. Cela va nous permettre de relouer dans de meilleures conditions ces chalets pour le loisir et éventuellement, pour des artisans qui travaillent sur la région.

2022 permettra de finir l'ensemble de cette opération, ceci afin de conserver une attraction intéressante sur notre base de loisirs et d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions pour qu'ils profitent au mieux de l'environnement.



C O M M I S S I O N É C O N O M I E V I E / L O C A L E

VIE ÉCONOMIQUE

Nous pensions rédiger ce nouveau bulletin avec une situation sanitaire, commerciale plus sereine, et malheureusement ce n'est pas le cas. Nous réitérons tout notre soutien à tous les professionnels qui s'efforcent de proposer leurs services, leurs biens et ce, malgré des contraintes toujours très fortes.

Permis
Rao
La Poste

Terrain
libre

Terrain
libre
l

Avec la crise qui perdure, force est de constater que notre village vit toujours, intéresse encore puisqu'il se développe chaque jour un peu plus. Depuis le dernier bulletin, nous avons l'honneur d'accueillir de nouveaux professionnels, de nouveaux commerçants tous autant motivés les uns que les autres. Nous souhaitons tous adresser nos encouragements à :

- La boutique TENDANCE, installée dans le centre Bourg à côté de la Pâtisserie MARCELLIN, dont l'objectif est de redonner une deuxième vie à des vêtements et chaussures, pour adultes et enfants
- Le SPA des Arômes, installé sur la RN7 dans l'ancien local du cabinet d'ostéopathie, qui propose de nombreuses prestations et soins,
- Le magasin informatique AGID, installé dans la rue de l'ancienne poste en dessous du bar SYMPA'S CAFE, qui propose de la vente de matériels (dont téléphonie), du dépannage informatique y compris à domicile.
- La nouvelle fleuriste « Les Champs d'Alizée » installée sur la RN7 à côté de la Mairie.

Concernant notre zone d'activités LAFAYETTE, l'actualité est également très dense. L'ensemble des projets annoncés lors du dernier bulletin sont quasiment en ligne.

Concernant les projets terminés :

- GAMM VERT s'est agrandi pour proposer une surface commerciale bien plus grande,
- L'auto-école DE HENNEZEL a construit sa piste auto-école pour accueillir les 2 roues,
- L'entreprise TERRIER profite depuis quelques mois de ses nouvelles infrastructures.

Concernant les projets en cours :

- Les travaux pour la création d'un centre de contrôle technique AUTOSUR entre le garage BEAUJEU et K3D, devraient démarrer prochainement,
- Sur le haut de la zoné à proximité des locaux de la Poste, 2 permis ont dernièrement été déposés pour :
 - Accueillir prochainement l'entreprise TP MOSNIER
 - Accueillir une résidence de bâtiments à la location (terme à confirmer politiquement) pour MICK LOCATION

Concernant un projet majeur à venir, INTERMARCHE devrait prochainement déposer un permis de construire pour s'agrandir.

A date, dans cette zone et si tous les projets se concrétisent, il ne reste plus qu'une seule parcelle disponible d'environ 1 500 m² en contre bas de la piste auto-école et derrière le bâtiment TERRIER. Nombreux sont les artisans. professionnels qui nous sollicitent encore chaque mois pour espérer pouvoir s'installer dans notre village. Cet engouement démontre l'intérêt porté à notre Commune et le dynamisme qu'elle dégage.





VIE LOCALE

Basket

130 licenciés cette saison, ce qui représente 14 équipes allant de U9 à seniors.

Les 2 équipes premières féminine et masculine sont en PRF et PRM (1ere division départementale). Belle équipe U20 féminine qui évolue en région depuis 3 saisons.

Contact: stsymbasket@yahoo.com



Judo

Jumelé avec le club du Coteau, 46 licenciés de moins de 12 ans forment 3 groupes à St Symphorien de Lay.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir de 17h30 à 21h.

Contact: judoclubstsym@hotmail.com



Football

Une soixantaine de licenciés forme les 3 équipes du club, 2 équipes seniors (district 3 et 5) ainsi qu'une équipe loisir.

L'entraînement a lieu le vendredi soir à 20h dans une ambiance amicale et sportive.

Contact: Giraud.Anthony0751@orange.fr 0610850830

Tennis

Une vingtaine de licenciés s'entraîne tous les jeudis de 16h45 à 18h45 pour les enfants et ados (14 licenciés) et pour les adultes à partir de 18h45. En période hivernale, les entraînements ont lieu à la salle des sports.

Contact: guillaumepivot@gmail.com

Dychka

Depuis 2015 la compagnie Dychka, emmenée par Philippe Laurent a pris possession de la maison des Mansardes et a participé à l'animation du village. Beaucoup de transformations dans cette maison : la création d'une salle d'exposition accueillant les quelques 300 marionnettes de la collection Pavaly et aussi une salle de spectacle. Chaque année, une douzaine de spectacles sélectionnés sur mesure, notamment au festival d'Avignon, est proposée au cœur du village. Ces spectacles où s'entremêlent les créations de la Compagnie régalent le public. Ce sont donc plus de 35 représentations qui sont données tout au long de la saison d'humour. Retrouvez le programme sur dychka.com!

Le théâtre des Mansardes, c'est aussi des cours de théâtre et d'impro : pour les très jeunes, à partir de 5 ans, jusqu'aux adultes. Ce ne sont pas moins de 50 élèves qui arpentent les planches chaque semaine.

Durant presque 2 ans de pandémie, la compagnie a adapté son rythme de travail. La période n'a pas été facile, mais elle a été propice à la création : un spectacle jeune public a vu le jour en Août et « Machiavel first », la nouvelle comédie de la compagnie a ouvert la saison d'humour en Septembre. « The Frog cancan » un spectacle de rue XXL est actuellement en préparation, sa sortie est prévue durant l'été 2022.

COMPLEXE **DE LA GARE**

Ce nouveau complexe mis en service il y aura bientôt 5 ans séduit toujours autant, même si la fréquence d'utilisation est forcément affectée par la crise que nous traversons. Quelques travaux de reprise sont réalisés mais dans son ensemble, les infrastructures sont de qualité. Nous avons toujours à l'étude l'installation d'une climatisation Dour la partie salle des fêtes. Des professionnels sont actuellement consultés. Enfin, et concernant les modalités de réservation, il est rappelé qu'il est formellement interdit de réserver la salle des fêtes pour d'autres bénéficiaires (hors membres de la famille du 1er degré) afin de bénéficier du tarif réduit pour les habitants de St Symphorien de Lav.

secrétariat et Municipalité vont s'attacher un meilleur contrôle afin que la salle des fêtes bénéfice prioritairement aux associations et habitants du village.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Nous vous avions présenté ce dispositif dans le précédent bulletin, début 2021. La commune a engagé plusieurs projets

s'inscrivant dans la démarche Petites Villes de Demain. On peut noter notamment :

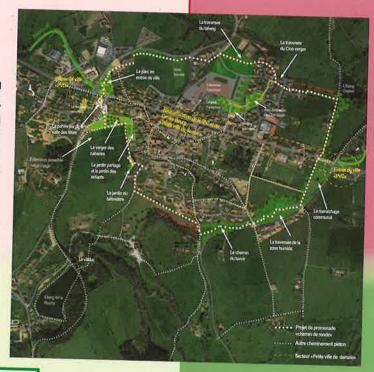
- L'agrandissement du restaurant scolaire et la rénovation énergétique de la bibliothèque,
- L'organisation de l'aménagement programmé de la route Nationale 7 (traversée du bourg),
- Une étude pour favoriser le traitement des logements vacants,
- Un projet émergent : « les jardins des partages » en lien avec le centre de Loisirs, l'école, le Conseil Municipal des enfants et les jardiniers des jardins partagés,
- Le projet naissant de chemin de ronde.

Un travail est également en cours avec l'agence d'urbanisme EPURE pour définir des priorités stratégiques d'aménagements urbains.

RECRÉER UN CHEMIN DE RONDE **AUTOUR DU VILLAGE**

La commission transition écologique et urbanisme de la commune a travaillé avec l'appui d'Armande JAMMES, paysagiste de la COPLER, pour définir les contours de la stratégie de gestion du paysage et des aménagements paysagers à mettre en place autour du bourg. A l'issue d'échanges et de visites de terrain, un projet de chemin de ronde a émergé.

Ce projet nécessite désormais un travail de chiffrage, de rencontre avec les riverains, afin de déterminer les meilleures conditions de mise en œuvre.



Au printemps 2021, l'idée d'une grande manifestation, «la Fînte festival» fut lancée par Dychka & Cie ; en partenariat avec la Municipalité, elle se concrétisa à la fin de l'été. Le festival qui fête la fin des vacances a rassemblé plus d'un millier de spectateurs pour sa première édition lors du dernier week-end du mois d'août. Cette réjouissance a demandé un investissement de tous les instants de l'équipe mais aussi d'une soixantaine de bénévoles qui n'ont pas compté ni le temps ni les efforts consentis. Qu'ils soient ici remerciés, tout comme les partenaires, les mécènes, les commerçants et artisans de la commune présents sur le programme.

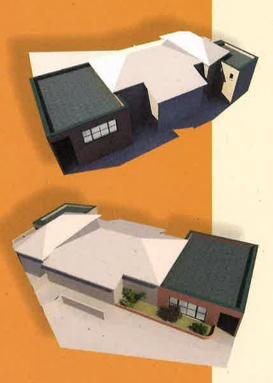
Dychka & Cie vous donne rendez-vous en août 2023 pour une nouvelle édition. Tout au long de l'année, les bénévoles sont les bienvenus pour prendre part à la vie du théâtre et de la compagnie. N'hésitez pas à contacter le théâtre.

Retrouvez notre actualité sur FB et Youtube : Dychka et Cie



ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION





PROJET D'AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE et RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La commune prévoit un agrandissement du restaurant scolaire, et la rénovation énergétique du bâtiment et de la bibliothèque.

Cette dernière est nécessaire afin de commencer à se mettre en conformité avec la loi relative à la transition énergétique et d'autre part, le plan climat.

La bibliothèque fera l'objet d'une isolation des murs et d'une réfection de la toiture.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, il est prévu de faire un agrandissement pour répondre à plusieurs objectifs :

- **1. La capacité d'accueil :** elle commence à être insuffisante et nous voudrions la passer de 120 à 150 personnes.
- 2. Le respect des nouvelles normes : la cuisine actuelle ne sera plus adaptée avec l'augmentation du nombre de repas. Il est préférable de séparer les différentes zones : arrivée des marchandises, zones déchets, produits non transformés, produits transformés, etc.
- **3. l'augmentation de la capacité des vestiaires** et sa séparation de la zone de stockage des produits.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Vendredi 22 Octobre 2021 s'est tenue l'élection du Conseil Municipal des enfants (CME). Cette élection a eu lieu à la Mairie, avec l'ensemble des enfants scolarisés dans les classes de CE2, CM1 et CM2 des deux écoles de la Commune.

Il y avait 90 enfants votants, 9 enfants ont été élus : Loris Bresson, Agnès Dru Dupuis, Nine Gouttenoire, Flavien Halegua, Lucas Peylachon, Nour Ouhamane, Clément Fox, Liam Michelland et Constantine Perret. Ces enfants sont élus pour une durée de mandat de 1 an, éventuellement renouvelable. Les conseils auront lieu toutes les 6 semaines environ, en Mairie.

Ce groupe sera encadré par des membres du Conseil : Séverine Pizay, Leslie Fox, Ghislaine Alex, Elodie Vignon, Jean Paul Thimonier, François Allera et Fabrice Chambost. Ils seront épaulés par Cindy Laroche qui est animatrice au Centre de Loisirs de Saint Symphorien de Lay.



Les rôles des enfants élus sont :

- De réfléchir pour l'intérêt de l'ensemble des enfants de la Commune. Ils récoltent les idées ou les souhaits auprès de leurs camarades,
- De proposer des idées d'améliorations possibles concernant les loisirs, la culture, la vie quotidienne, le développement durable... et bien d'autres idées,
- De faire entendre la parole des enfants et de soutenir leurs projets devant le Maire et le Conseil Municipal des adultes,
- D'informer leurs camarades des décisions prises,
- De participer aux manifestations du village : cérémonies, commémorations et autres festivités.

Le 27 novembre 2021 : remise officielle des écharpes et plantation d'un arbre par chaque enfant élu au sein du jardin partagé



ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION



ÉCOLE NOTRE DAME

L'école Notre Dame est une petite structure familiale avec trois classes (3 enseignantes à temps plein et 3 ATSEM).

L'école accueille les enfants dès l'âge de deux ans.

Une scolarisation progressive est possible tout au long de l'année pour les plus petits.

La passerelle est possible entre la crèche et l'école à 11h30.

L'école est ouverte de 7h à 17h45 puis possibilité de garderie au centre de loisirs jusqu'à 18h30.

Le projet d'école pour l'année scolaire 2021/2022 s'articule autour du bien-être :

- sport (ateliers sportifs tous les soirs pendant 15 minutes, cycle vélo, séances sportives avec un animateur sportif),
- alimentation équilibrée (forum des métiers, création de carrés potagers, visite d'une miellerie),
- arthérapie (théâtre, équithérapie, musicologie, yoga),

Sans oublier les interventions de la COPLER autour de l'environnement, les ateliers culinaires pour la semaine du goût, carnaval, le spectacle de NOËL, les sorties piscine...

Une fête du regroupement avec les écoles privées du secteur et le collège St Viateur à Amplepuis est prévue le 24 juin 2022.

EN SAVOIR PLUS

N'hésitez pas à consulter le site de l'école : https://ogec42470. wixsite.com/ notredame42470



Le Père Noël à l'école - 12/2021



ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION







Les élèves ont classe 4 jours par semaine :

les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Garderie payante (le matin) : de 7 h 15 à 8 h 20

Garderie payante (le soir) : de 16 h 30 à 18 h30 (pour les maternelles)

Pour les élémentaires : Etudes surveillées gratuites (assurées par des enseignants) :

de 16 h 30 à 17 h 30 puis garderie payante (de 17 h 30 à 18 h 30).

Cantine municipale (à partir de 3 ans).

inscription des nouveaux élèves nés en 2019 ou avant

> Vous pouvez prendre contact avec le directeur (Hervé Frigo) dès maintenant :

Le vendredi (de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30) par téléphone : 04 77 64 72 51

ou par mail : ce.0422441@ac-lyon.fr

ÉCOLE PUBLIQUE

En cette année scolaire 2021 / 2022 , l'école publique compte 146 élèves répartis dans 6 classes .

- deux ATSEM (Mmes Dadolle et Thévenet) sont rattachées à plein temps aux deux classes maternelles,

- classe de CE2-CM1 : 24 élèves (Enseignants : M. Frigo (directeur) Mme Fournier),

De nombreux projets seront menés au cours de cette année : les classes bénéficieront de l'intervention d'un animateur sportif de l'ASAJ (7 h / classe) tout au long de l'année : gymnastique, golf, vélo. Ces interventions seront co-financées par la Municipalité et le sou des écoles.

Toutes les classes participeront au dispositif « Maternelle et cinéma « ou « École et cinéma ». Elles se rendront 3 fois dans l'année (2 fois pour le cycle 1) à l'espace Renoir de Roanne pour découvrir des films de jeunesse.

Projet de la création d'une chorale d'école : Les 4 classes élémentaires bénéficieront de l'intervention d'un musicien professionnel (1 fois/semaine) afin de constituer une chorale d'école. Ce projet sera financé par la COPLER.

La classe de PS-MS bénéficiera d'un intervenant musique au cours du 1er trimestre afin de sonoriser un album « Les trois courageux petits gorilles ». Ce projet sera financé par la COPLER.

Projet « école dehors » : Tous les vendredis matins, la classe de PS-MS se rend dans les jardins partagés pour faire « école dehors ».

Trois classes (les CP-CE2, CE2-CM 1 et CM1-CM2) se rendront au théâtre de Roanne pour assister à des spectacles musicaux : « Zorbalov » et «Tartine Reverdy ».

Projet classe transplantée : L'école a pour projet, cette année, d'emmener tous les élèves au moins une nuit en classe transplantée.

Ces projets sont financés en grande partie par le Sou des écoles. Cette association très dynamique organise de nombreuses manifestations au cours de l'année pour permettre aux enfants de faire de belles découvertes.

Depuis janvier 2018, 5 classes sont dotées d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable pour le piloter.

L'école est également équipée de 24 tablettes numériques réparties sur les 6 classes.

Ces investissements permettent aux enseignants et élèves de travailler dans de meilleures conditions et de s'ouvrir au monde du numérique.

A C T I O N S O C I A L E F A M I L L E / A I N E S

COMITÉ D'ANIMATION MAISON DE RETRAITE

Les bénévoles sont toujours actifs au sein de la Résidence du Cloître, malgré la crise sanitaire que nous vivons. Avec l'animatrice et le personnel, nous essayons de mettre de la vie aux journées qui sont bien longues dans ces moments difficiles pour tous, résidents et familles.



Cette année 2021, une fête a été organisée dans le parc autour d'un barbecue, journée animée par Jérôme Arnaud, accordéoniste, puis une seconde, très festive fut animée par Eric Sérano Chanteur, accordéoniste.

De nombreuses autres manifestations ont été organisées : après-midi jeux (belote, jeux de société), chants avec notre petit groupe de chanteurs, et, aussi des cafés gourmands où l'on peut évoquer ses souvenirs, chanter et dire de petites blagues, balades dans le village avec des ânes.

Un thé dansant a été organisé le 11 novembre.

Des ateliers tricotage et bricolage ont permis la création de petites crèches qui ont été mises en vente sur le marché de Noël. Ces dernières ont été exposées à la salle des fêtes pour les adhérents du club, ainsi que sur le marché le jeudi.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces manifestations et qui nous encouragent.

Les bénéfices de ces animations permettent de réaliser de petits cadeaux aux résidents toute l'année à l'occasion des fêtes des mères, des pères : des petits lots gourmands pour les lotos, des chocolats pour Noël et de faire venir des intervenants musiciens et chanteurs.

Merci à la direction de l'établissement pour son soutien et au CCAS pour son aide.





A C T I O N S O C I A L E F A M I L L E / A I N E S

INFORMATIONS CCAS

Pour toutes vos questions ou demandes, adressez vous au secrétariat de la Mairie : 0477647025

CCAS

Notre Centre Communal d'Aide Sociale, répond ponctuellement aux besoins des familles de notre Commune qui traversent une période difficile : chômage, maladie etc., où souvent une aide financière leur permet de retrouver un équilibre plus serein. Nous sommes également en relation avec la Croix Rouge pour la distribution de colis alimentaires. Pour ces actions d'aide, nous intervenons après concertation avec les travailleurs sociaux.

Le 13 juillet, nos aînés ont participé à l'après-midi festif où ils se sont retrouvés autour d'une assiette gourmande. Cette animation musicale a été fortement appréciée après cette longue période qui les avait privé de rencontres.

La prochaine rencontre est prévue pour le 26 janvier 2022 si la situation sanitaire le permet. Cette fin d'année 2021, les enfants des écoles ont reçu des friandises comme à l'accoutumée.



Mediathèques de la Loire



https://mediatheque.loire.fr

La bibliothèque municipale est au service de tous, elle est gratuite. Il suffit de s'inscrire pour avoir accès aux prêts, 3 500 livres, aussi bien pour adultes ou enfants, sont à notre disposition, 2 300 appartenant à la commune qui chaque année subventionne des achats de livres et le reste mis à disposition par la médiathèque de la Loire dont une partie est échangée chaque année. Un peu plus de 300 personnes en bénéficient régulièrement.

La dizaine de bénévoles tient à organiser régulièrement des animations, autour des livres, pour les enfants ou adultes mais la pandémie et l'étroitesse du local, qui ne permet pas de proposer un choix plus vaste, ne les a pas rendues possible ces 2 dernières années.

Elle possède un poste informatique à la disposition de ceux qui n'ont pas accès à internet chez eux pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque qui sont les suivants :

- ¶ Mercredi de 17 h à 18 h 30,
- ¶ leudi et Samedi de 10 h 30 à 12 h.

Vous pouvez aussi vous connecter sur le site de la médiathèque de la Loire pour avoir accès à la presse, aux livres, à la VOD ou à de la formation en ligne. Le dynamisme des bénévoles permet à beaucoup d'accéder gratuitement à la culture, nous les en remercions, et cette équipe recherche toujours des personnes qui voudraient les épauler.

CLUB « ACCUEIL ET AMITIÉ »

Le club compte 132 adhérents qui ont la possibilité de se rencontrer chaque semaine. Des moments importants pour créer du lien et faire en sorte que la vie de ses adhérents soit animée et riche de rencontres, d'échanges et de partage ; belote, jeux, marche pour les plus jeunes, voyages.

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu nous rencontrer en respectant les gestes barrières, pour briser l'isolement et garder une vie sociale.

C'est ainsi que des journées marche et pique-nique ou belote en plein air pour ceux qui ont des difficultés à la marche, ont eu lieu.

Un séjour d'une semaine dans les Pyrénées a été organisé en septembre.

Siel bleu propose de l'activité physique adaptée:

Un repas de Noël a rassemblé 98 personnes, dans une ambiance festive au son de l'accordéon.

Le CLUB en 2022

En espérant que 2022 sera meilleure, nous avons prévu un programme riche en sorties et rencontres :

- En juin un voyage en Corse, en septembre le Jura. Une journée pour découvrir le Bugey.
- Repas au Cabaret.
- Des rencontres avec les clubs des villages voisins qui sont toujours enrichissantes,
- Une chanteuse nous fera découvrir son spectacle «Angèle en Goguette», etc.



COMMISSION INFOS MAIRIE

MISE EN PLACE D'UN ASVP

La Municipalité a décidé de créer un emploi d'ASVP (agent de surveillance de la voie publique) car la sécurité est une priorité. Cet emploi est confié à Christophe Combe qui a commencé début novembre 2021.

L'ASVP est agréé par le procureur de la République et a prêté serment devant un tribunal judiciaire pour pouvoir agir seul sur la voie publique. A ce titre, l'agent est habilité à verbaliser certaines infractions pénales en matière de stationnement. Il verbalise en priorité les situations dangereuses, les stationnements abusifs sur les places réservées aux personnes en situation de handicap, ou lorsque le piéton ne peut plus emprunter le trottoir, avec une attention particulière aux abords des écoles avec une surveillance de la circulation. Il peut constater certaines infractions au code de la santé publique en lien avec la propreté des voies et espaces publics. L'agent est aussi chargé d'alerter la Mairie des incivilités sur les voies publiques.

L'ASVP verbalise par voie électronique les stationnements dangereux ou abusifs et sur arrêté municipal. Il ne dépose plus de PV sur le pare-brise du contrevenant. Le PV est transmis immédiatement par voie électronique à l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) qui adressera la contravention par courrier au propriétaire du véhicule. Il participe à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques. Il reste sous l'autorité de Madame le Maire.

COMMISSION INFOS MAIRIE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), en partenariat étroit avec les Communes, organise le Recensement de Population. Les enquêtes sont réparties sur cinq années. En 2021, en raison de la crise sanitaire, le Recensement de Population de notre Commune n'a pas pu se dérouler et a été reporté en 2022. L'objectif du Recensement de Population est de mesurer la population vivant en France pour mieux s'adapter à ses besoins (capacité d'accueil des écoles, structure petite enfance...) et de construire l'avenir en déterminant le budget des Communes.

Pour notre Commune, la collecte se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Les Agents Recenseurs : Madame Dominique PATUREL, Messieurs André PIOT, René GIRAUD et Patrick GOURBEYRE passeront auprès des administrés afin de recenser la population communale. Plusieurs solutions sont offertes : soit en remplissant les questionnaires en ligne, par le biais d'internet, soit en remplissant les supports papiers.

Merci d'avance à tous les citoyens pour l'accueil réservé aux Agents Recenseurs et qui permettra le bon déroulement de la collecte.

Le chiffre de la population totale sera connu dans le courant du deuxième semestre après analyse de l'INSEE.

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

BELLET Anna

MAREK Ilona

GAREL Romane

SAUZET Luce

BERTHOLON Malone

FAVIER Aude

LAGOUTTE Elsa

CHEVRON Lou

CHERGUI Ryad

MURCIA Nolan

LEGROS Arsène

LACUISSE JEAN Edouard

MONTIGON PROUST Théia

GILBERT Abigaelle

GUILLAUME Lia

DUMAS Lylwenn

REYNAUD ATTARD Nina

DOS REIS BIHEN Robin

CRIONNET Lucie

PATUREL Enzo

MARIAGES

Eloy GROTARD et Anouchka CART

Lionel GELIN et Maya MELZASSARD

Didier GENTHE et Orlane ROUCHON

Martin KLOTZ et Evelyne JANSSENS

Raphaël BASLER et Ingrid GIRAUD

DÉCÉS

FAVIER Christian

DUMOULIN Anna veuve BOUDOT

LAURENT Louis

CHABRY Claude

SCANDOLO Charles

CARLINI Jean-Louis

DESORMIERE Claudius

BERNARD Christelle épouse

MALMANCHE

BERTHIER Marie, Claude épouse

AUGAGNEUR

VERNEAU Albert

PARDON Claudia veuve PEILLON

GOURD Suzanne veuve FLANDRE

DENIS Yvonne veuve DANVE

POULARD Robert (Dominique)

TOOCARD ROBERT (Dominique

DUVERGER Lucien

LIEVRE-FESSY Sylvain

GIRAUD Claude

CORTEY Marguerite (Josette) veuve

PERRIER

TARTARIN Yvette épouse GOUTAILLER

PERRIN Jean-Claude

DELAYE Claudette

DUMAS Joannès

PEILLON Solange veuve LAURIAC

DEVIS Marie, Hélène veuve CHAVANY

DÉCÉS À LA MAISON DE RETRAITE

BROCHET Renée veuve GRILLET

VIAL Jeannine veuve PERREAUX

VERNAY Paul

BOUVERON Elise veuve VIAL

HALLER Camille veuve FOUGEROUSSE

LACROIX Claude veuve DESPRES

MEUNIER Jean

CAQUEL Andrée veuve GUYOT

VADOUX Marie veuve JACQUET

CHEVRON Joannès

BOULAT Bernadette veuve

BURNICHON

VUGIER Michel

PUILLET Ginette veuve GAILLARD